

# Indemnités de nuit et week-end : poker menteur ?

## Menaces sur les indemnités

Depuis plusieurs années le Conseil d'Etat menace de supprimer la plupart des indemnités perçues par le personnel de la fonction publique et des HUG. Il menace aussi de diminuer fortement les indemnités de nuit, week-end et jours fériés.

Notre syndicat a dénoncé à plusieurs reprises ces attaques qui affecteraient durement le personnel des HUG. Jusqu'à présent, ces menaces n'étaient exprimées qu'oralement.

## Règlement d'application de la loi générale sur le traitement dans la fonction publique (RTrait)

Or, il y a une dizaine de jours, notre syndicat a pris connaissance d'un nouveau règlement, prêt à être publié dans la feuille d'avis officielle. C'est donc du sérieux !

Dans ce document, approuvé par le Conseil d'Etat, il est écrit, notamment, que :

- Les indemnités pour le travail de nuit, week-end et jours fériés seraient fixés à 3.80 Fr. au lieu de 7.55 Fr. comme actuellement.
- La nuit serait raccourcie de 4h, car actuellement elle va de 19h à 06h, avec les nouvelles dispositions (Loi sur le travail), elle ira de 23h à 06h.

Cela signifierait une double diminution des indemnités pour travail de nuit : baisse de l'indemnité et raccourcissement de la durée de la nuit.

Ce document contient d'autres attaques contre le personnel. Nous y reviendrons dans un prochain bulletin d'information.

## Tract syndical du 29 novembre

Un syndicat représentatif des salarié-e-s se doit de tenir informé le personnel.

Ayant pris connaissance de ce projet de diminution des indemnités pour le travail de nuit, week-end et jours fériés, notre syndicat a distribué un tract au personnel, l'informant de ces attaques.

Les informations étaient volontairement données au conditionnel - ce règlement n'ayant pas encore été publié dans la feuille d'avis officielle - mais la menace est réelle. La date d'entrée en vigueur indiquée dans le projet est par ailleurs le 1 janvier 2019.

## La direction des HUG veut rassurer le personnel

Pour calmer la grogne du personnel, en colère suite à l'information de notre syndicat, la direction des HUG a publié un communiqué sur intranet, informant le personnel que « au 1er janvier 2019, les HUG n'envisagent aucun changement en ce qui concerne » la longueur de la « nuit » et les « indemnités ».

De deux choses l'une. Soit la direction omet de dire que seul le Conseil d'Etat décide de la date d'entrée en vigueur de ce règlement que les HUG seront alors obligés d'appliquer, sachant que les règlements d'application des lois font partie des prérogatives de l'exécutif. Soit la direction a endossé le gilet de la révolte et nous annonce qu'elle ne va pas appliquer cette décision du Conseil d'Etat, acte courageux auquel elle ne nous a pas habitués jusqu'ici...

## ... et attaquer notre syndicat

Dans ce même communiqué, la direction des HUG accuse notre syndicat de publier de « fausses informations ». Le projet de nouveau règlement (RTrait) est pourtant une réalité bien concrète !

Il est amusant de constater, alors que dans ce même tract notre syndicat dénonce les énormes privilèges des cadres et hauts cadres des HUG, la direction n'en pipe mot. Dommage.

**Les indemnités pour le travail de nuit, week-end et jours fériés doivent être améliorées et non diminuées. L'employeur doit reconnaître que le personnel des HUG a des conditions de travail très difficiles.**

Contre ces attaques, participons massivement à la manifestation du 13 décembre !

# Manifestation

**Jeudi 13 décembre à 17h Place des 22 Cantons**

**Assemblée du personnel de la fonction publique**

**Mardi 4 décembre à 20h au Palladium**

## Nous contacter, vous informer :

David Andenmatten, groupe SSP-HUG, 076 615 50 68

Sabine Furrer, secrétaire syndicale, [s.furrer@sspge.ch](mailto:s.furrer@sspge.ch)

Martin Malinovki, terrain, 076 576 8420

Web : <https://geneve.ssp-vpod.ch/secteurs/sante/hug/>

Facebook : [facebook.com/ssp.geneve](https://facebook.com/ssp.geneve)

Vous syndiquer en ligne: <https://geneve.ssp-vpod.ch/nous-rejoindre/adhesion/>